

**ASSEMBLEE GENERALE
DU 19 SEPTEMBRE 2003**

Présents :

- **Les co-présidents** : Karen NALEM et Pierre Yves MARAIS
- **Elus Municipaux** : Jean-Louis EPPLIN, Gérard ZABATTA

- **Membres du Conseil de Quartier** : Marie José AGRE, Catherine ARNAUD, Ludovic DANET, Gérard DAVID, Sylvie GEDLEK, Auguste GONTIER, Marlène GUERIN, Danielle LAFARGE, Jean Pierre MALATESTE, Charles PIERUCCI, Catherine POUVREAU, Johann RIMBAULT, Arlette SIREAU, Véronique YAO
- **Direction de la Proximité et de la Citoyenneté** : Laurence FAUCON (Responsable du Service)
Laurence BUROT (Assistante Conseil de Quartier), Dominique FOURNIER CEDAT (Agent d'accueil MCSP)

Excusé(s) : André ARNAUD, Annie LIEBOT, Fabienne RAVENEAU, Marie France SICOT

Absents : David BERNARD, Catherine DEGUERCY, Didier MICHAUD, Rachel SAMPAIO

OUVERTURE DE LA SEANCE

Les co-présidents remercient les conseillers présents d'avoir répondu à leur invitation et les personnes du public.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Le Conseil de Quartier, créé en juin 2002, a réellement commencé à fonctionner en septembre 2002.

Commissions

Le Conseil a créé deux commissions :

- Environnement et Espaces Verts
- Vie de Quartier et Animation

Composition du Conseil et du Bureau

Le Conseil comptait à l'origine 24 membres habitants du quartier. Il n'en compte aujourd'hui que 21 suite au décès de Mme Annette DUPUY et à la démission de Mme PIZON et de M. CHATINSKY, (qui ne répondent plus aux critères) tous deux membres du bureau.

Le bureau est composé de 5 membres habitants qui sont également les membres des deux commissions (plus un membre hors bureau).

M. MARAIS souligne que fonctionner en petit comité peut être efficace, mais à terme, il craint l'épuisement des personnes investies. De plus, le bureau risque d'être vu comme faisant fonctionner le Conseil seul.

Remplacement des membres démissionnaires

L'Assemblée Plénière du 4 octobre sera l'occasion de demander aux élus de revoir les modalités de remplacement des membres démissionnaires, afin que le Conseil ne fonctionne pas trop longtemps à effectif réduit.

Il y a trois personnes sur la liste d'attente qui seront contactées afin de savoir si elles sont toujours motivées pour intégrer le Conseil.

M. MARAIS lance d'ores et déjà un appel aux membres du Conseil présents qui souhaiteraient participer au bureau et aux commissions et invite les personnes du public intéressées à manifester leur candidature à la fin de la réunion.

Mme YAO, M. RIMBAULT, M. DANET proposent leur candidature au bureau. Mme SICOT et M. ARNAUD, absents ce soir, sont également candidats.

Le conseil prend acte de ces candidatures et décide de reporter l'élection des membres du bureau faute d'un nombre suffisant de membres participant à l'Assemblée.

Fonctionnement

L'information n'a pas toujours bien circulé entre le bureau et le Conseil. Les membres n'ont pas été suffisamment associés au travail du bureau ou n'ont pas toujours fait le nécessaire pour venir vers lui. La fréquentation des réunions du Conseil est globalement bonne mais le nombre d'absents est important par rapport aux nombres de membres.

M. MARAIS souhaite renforcer les contacts au sein du bureau et avec les membres du Conseil de façon que le Conseil devienne plus vivant.

Permanences du Conseil

Les membres du Conseil assurent une permanence à la MCSP tous les lundis de 14 h à 16 h depuis le mois de juin 2003.

BILAN DES PROJETS

Les demandes, très variées en nature et en importance, ont connu divers dénouements qui illustrent la vie du Conseil, avec ses échecs et ses réussites.

PROJETS REALISES

Parking de l'Ecole Langevin Wallon

Ce parking, réclamé par les riverains de l'école, les parents d'élèves et les enseignants a vu une réalisation rapide. Il a été mis en service en septembre.

Rue des Marais : Aménagement pour réduire la vitesse des véhicules.

La police nationale a installé des radars qui semblent être efficaces.

Rue Comporté : problème de stationnement gênant

L'aménagement demandé a été réalisé.

Pique-nique du 13 septembre 2003

Tous les membres du bureau étaient présents et seulement un membre du Conseil. Il y a eu peu de participants mais la rencontre était chaleureuse.

Il s'agira à l'avenir de répéter ce type d'expérience (pique-nique, apéro concert) dans d'autres micro-quartiers.

PROJETS EN COURS

Nuisances causées par les animaux domestiques – Déjections canines

Il s'agit d'un projet à long terme, déjà bien engagé au niveau de la Municipalité, en collaboration avec l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie (A.F.I.R.A.C.).

Parc de la Tour Chabot : Rénovation du Parcours Santé

M. PIERUCCI informe le Conseil que deux devis ont été reçus. Le devis de 14 824.42 € qui a retenu l'intérêt de la commission.

Le Conseil vote à l'unanimité l'adoption du budget de 14 824,42 € pour la rénovation du parcours santé.

Il est proposé d'organiser une manifestation à l'occasion de la journée du cœur pour faire connaître le parcours aux Niortais.

M. EPPLIN suggère que les différentes essences des arbres soient identifiées et indiquées le long du parcours santé. Cette proposition sera étudiée en commission Environnement Espaces Verts.

MCC Gavacherie

Les activités de la MCC, actuellement hébergées dans la MCSP, seront transférées d'ici la fin du trimestre dans des mobil homes place J. Cartier, soit en plein cœur du micro-quartier.

D'ici à deux ans des locaux définitifs seront construits sur la friche E. Boinot.

Banc œuvre d'art

Ce banc en béton armé, créé par des personnes en insertion, a été saccagé et devient dangereux. Il n'est pas possible de le déplacer ailleurs sans le casser. Il est demandé au Conseil de voter son enlèvement.

Le Conseil vote à l'unanimité l'enlèvement de ce banc.

Rue Comporté – Rue Montaigne – Rue E. Belin : demande d'une étude pour améliorer la circulation.

M. PIERUCCI commente le projet d'aménagement proposé par le service Voirie et qui sera pris en charge par la régie :

Il s'agit d'un rétrécissement de la chaussée et du déplacement de la borne de stop qui lui semble tout à fait efficace pour réduire la vitesse. De plus, toute la zone sera limitée à 30 Km/h.

Mme ARNAUD souhaite que ce projet soit soumis à l'approbation des riverains concernés avant son approbation par le Conseil.

Réponse Mairie – Laurence FAUCON

Le service Voirie a pris en compte les remarques et souhaits des habitants pour établir ce projet. Toutefois, le service Proximité pourra organiser très rapidement une enquête auprès des riverains pour le valider.

Le Conseil décide d'attendre cette consultation avant d'accepter le projet du service Voirie.

Nouveaux projets**Ecole Ernest Pérochon : demande d'aménagement du parking pour les instituteurs**

Karen NALEM indique qu'il s'agit simplement d'améliorer l'écoulement des eaux (sans goudronnage).

Ecole Langevin Wallon – Divers travaux demandés par le Conseil de l'École

Il est entendu que si ces travaux étaient financés par les crédits de quartier, ils ne pourraient être réalisés avant un an.

Un débat s'ouvre sur le bien fondé de financer une partie de ces travaux sur les crédits de quartier.

Arguments pour :

- Certains travaux sont urgents (fuites d'eaux, fenêtres, électricité). Si l'état des bâtiments ne met pas les enfants en danger, leur bien-être et leur épanouissement en dépendent.
- Pourquoi ne pas financer ces travaux plutôt que ne rien faire ?
- Qu'il s'agisse des crédits de quartier ou du budget de la Ville, les fonds proviennent de la même « caisse ».

Arguments contre :

- Ce type d'investissement ne sert qu'une minorité.
- A terme, le conseil de quartier ne risque-t-il pas de se substituer à la Ville et de voir le service des Affaires Scolaires se désengager ?
- D'autres structures (ex : MPT) ont des projets de rénovation.

Il est proposé de lister tous les travaux à faire sur le quartier pour les projets à venir de façon à établir des priorités.

L'étude ponctuelle et exceptionnelle de projets concernant les écoles est soumise au vote du Conseil.

Contre : 0 - Pour : 9 - Abstention : 3

Le Conseil décide de rencontrer la direction des Affaires Scolaires afin de lister les travaux demandés.

PROJETS 2004

M. MARAIS souhaite qu'une prochaine séance du Conseil soit consacrée exclusivement à une réflexion sur le thème du « développement durable ».

Il s'agirait, par exemple, d'organiser des jeux, des concours, pour imaginer notre quartier dans 10 ans.

Aménagement de la place de la Commune de Paris

Le Conseil est déçu que ce projet n'ait pas abouti en 2003. En effet, la demande a bien été prise en compte par le service mais le projet qui a été soumis ne correspond pas aux attentes. Le Conseil a donc demandé que le service revoie le projet.

Ce projet est une priorité absolue pour 2004.

Balcons Fleuris

Ce projet associe le service Espaces Verts à qui on va demander du terreau. L'association PROJIFAS, rencontrée cette semaine, fournira des graines et des conseils et les enfants des écoles Langevin Wallon et Ernest Pérochon les feront pousser.

Les plantes seront distribuées gratuitement aux habitants du quartier au printemps 2004.

Micro-quartier Gavacherie

Un membre du public fait remarquer que la situation s'est encore dégradée depuis la fermeture de la MCC même si certains troubles sont causés par des personnes qui n'habitent pas le quartier. Il ne suffit pas de nettoyer, il faudrait engager une réflexion plus profonde pour aller vers ces habitants qui se sentent délaissés.

Les efforts des services municipaux pour nettoyer le quartier ne serviront à rien tant que tous les habitants ne prendront pas tous leurs responsabilités.

Karen Nalem suggère la création d'une commission pour travailler sur les problèmes d'incivilité, de saleté de ce micro-quartier.

La ré-installation de la MCC au cœur du quartier doit être la première étape d'une action de fonds. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui demande persévérance et optimisme.

M. MARAIS rappelle que certains projets pour le quartier qui auraient pu être pris en charge par le Conseil sont « gelés » du fait de l'intégration du quartier à l'Opération de Renouvellement Urbain (O.R.U.).

ETAT DES DEPENSES

Sur les 150 000 € alloués au Conseil, 70 000 € ont été consacrés au parking de l'école Langevin Wallon. Il reste donc 80 000 €.

ASSEMBLEE PLENIERE – 4 OCTOBRE 2003

Il s'agit de soumettre des propositions aux élus et au service Proximité sur l'évolution du fonctionnement du Conseil de quartier.

Budget

M. MARAIS propose qu'une infime partie du budget (1 ou 2%) soit alloué à des dépenses de fonctionnement, pour améliorer la circulation de l'information (création d'un journal, d'une plaquette, diffusion des comptes-rendus de réunions) et développer la convivialité.

Réponse Mairie – Laurence FAUCON

Les frais de fonctionnement du Conseil de quartier sont pris en charge par le service Proximité qui dispose d'un budget d'environ 1 500 € par quartier.

Le Conseil décide de soumettre cette question à l'Assemblée Plénière.

QUESTIONS DIVERSES

Gavacherie

Une personne du public demande s'il est prévu un aménagement de l'espace entre la maison de retraite et la cité.

M. MARAIS rappelle que l'aménagement du quartier (voirie, espaces verts...) est intégré à l'O.R.U. Ce qui n'empêche pas les habitants de faire des propositions. Il sera intéressant qu'ils soient associés aux différents projets.

Réponse Mairie – Laurence FAUCON

Une visite du quartier avec les riverains, en présence de l'architecte est prévue en décembre 2003.

Gavacherie

Une personne du public suggère que le Conseil finance l'installation d'un manège à la Gavacherie pendant les vacances de Noël.

Réponse Mairie – Laurence FAUCON

Il ne s'agit pas d'investissement. Elle suggère de faire financer ce projet par le biais d'une association.

Epaves de voitures dans le quartier.

K. NALEM informe que la fourrière vient d'ouvrir à Niort et ne dispose pas, pour le moment, de place pour les épaves. Mais une solution pour l'enlèvement de ces véhicules devrait être trouvée d'ici un mois.

Ilot à usage de parking parallèle aux HLM rue Méliès.

Un habitant du quartier dont le jardin donne sur cet espace se plaint qu'il ne soit jamais nettoyé. De plus, depuis plusieurs années, des camions et caravanes appartenant à des gens du voyage stationnent à cet endroit pendant un mois et occasionnent des nuisances (bruit, hygiène).

Ses différentes interventions auprès de la Police Municipale, de la MCSP ou de l'OPAC sont restées sans effet. Il interpelle les élus présents pour qu'ils interviennent.

Il suggère que cet endroit soit aménagé en parking et que soit installées des barrières pour empêcher les gros véhicules d'entrer.

K. NALEM invite cette personne à prendre rendez-vous avec elle auprès de la MCSP pour étudier ce problème.